

LETTRE D'INFORMATION

L'ACCREDITATION DE LA SFCOACH, UN DISPOSITIF SINGULIER AU SERVICE DES COACHS ET DE LEURS CLIENTS

Automne 2022

Éditorial

Par Anne **BASTARD**, Présidente du Comité d'Accréditation

A l'heure où l'explosion du marché du coaching, avec plus de 150 écoles en France, a incité les pouvoirs publics à légiférer sur le métier de coach, quel sens, quelle valeur donnons-nous à l'accréditation de la SFCoach et à sa singularité ?

Elle se différencie de la certification du métier de coach professionnel (titre RNCP Répertoire National des Certifications Professionnelles) qui valide des compétences acquises lors des parcours de formation continue. Cette certification attribuée par France Compétences, renouvelée tous les trois ans, engage les écoles dans un parcours administratif long et complexe. Elle vise à organiser et structurer le métier et à s'assurer de l'employabilité du coach. Ce qui est légitime.

La SFCoach et ses accréditations occupent une autre place. Indépendamment d'un diplôme obtenu par une école, d'une formation qui n'est qu'une étape dans le parcours d'un coach, nous accréditons une pratique professionnelle, en cherchant à garantir un niveau de professionnalisme vis-à-vis de nos clients. Attentifs à intégrer les évolutions des pratiques et du travail de notre monde contemporain, nous contribuons par l'accréditation à instituer des repères qui peuvent être partagés autant par les coachs que par nos clients. Ainsi, la SFCoach participe à une reconnaissance des coachs et du métier, dans le champ des organisations et avec une vision humaniste de l'homme au travail.

Le processus d'accréditation de la SFCoach est une expérience singulière, exigeante, qui engage chacun à un travail réflexif et en profondeur. La singularité de notre démarche d'accréditation repose sur une rencontre directe entre pairs étayée sur des critères d'évaluation des compétences des candidat.e.s. Cette rencontre originale invite à explorer la relation intersubjective, qui est au cœur de l'interaction de coaching. Peut-être pourrions-nous même y voir un rituel de passage qui permet à chacun.e de traverser une étape dans son développement professionnel et de rejoindre une communauté de coachs ?

Dans cette lettre d'information, vous découvrirez notre philosophie de l'accréditation et notre dynamique de professionnalisation soutenue par nos trois différents statuts d'accréditations : Praticien, Associé et Titulaire, qui seront illustrés par une galerie de portraits. Sera ensuite présenté le socle de compétences du métier de coach qui valorise la posture et l'identité professionnelle singulière de nos membres. Puis nous laisserons la parole à nos membres Postulants à l'accréditation, souvent engagés aux côtés des autres membres au sein de

l'association mais mobilisés vers l'obtention d'une accréditation, puis à nos membres accrédités, Praticiens, Associés et Titulaires, qui ont tous bien voulu, témoigner de leur parcours singulier vers l'accréditation.

Nous les en remercions tous.

Cette lettre d'information est aussi une invitation pour tous nos membres à être fiers de notre accréditation et à en témoigner auprès de nos clients, de nos collègues, de nos pairs et à tous ceux qui s'intéressent au coaching professionnel. Développer notre association c'est préserver notre singularité, c'est aussi garder notre fenêtre ouverte dans un environnement où la norme et la recherche d'objectivité protègent autant qu'ils enferment, enjeu qu'il est bon de soutenir et de partager tous ensemble !

Anne BASTARD – Présidente du Comité d'Accréditation

SOMMAIRE

- **Quel est l'esprit de notre accréditation à la SFCoach ?**
- **Comment nous rejoindre et vous positionner sur l'accréditation qui vous convient ?**
 - **Libres parcours de coachs**
 - **Une accréditation valorisant les compétences et l'identité professionnelle singulière de nos membres**
- **Qu'en disent nos membres ?**
 - **Les postulants à l'accréditation**
 - **Les membres Praticiens**
 - **Les membres associés**
 - **Les membres titulaires**
- **Calendrier des prochains ateliers SFCoach dédiés à l'accréditation**
 - « **Découvrir les accréditations de la SFCoach** »
 - « **Devenir titulaire, pourquoi pas vous ?** »

⇒ *Découvrir les dates dans le calendrier en fin de Lettre*

Les Membres du Comité d'Accréditation



Anne Bastard



Isabelle Kinderf



Jean-Louis Cressent



Dominique Butticaz



Isabelle Lespingal



Stéphanie
Féliculis Yvonneau



Pascal Pougnet

Quel est l'esprit de notre accréditation ?

Tout d'abord, notre processus d'accréditation est le fruit de l'histoire de la SFCoach. En 1996, notre association est la première en France à se créer autour d'hommes et de femmes « issus à la fois du monde de l'entreprise et de la psychologie » ¹. Dès la création de notre association, nous rédigeons un Code de déontologie de cette pratique, à l'époque encore émergente, qu'est le coaching professionnel. En 2006, la SFCoach vit une refondation majeure. Elle choisit d'accueillir uniquement des membres accrédités pour symboliser ainsi l'importance qu'elle accorde au processus de reconnaissance du professionnalisme des coachs par leurs pairs.

Le Comité d'accréditation est l'instance qui fait vivre, au nom de l'association, le processus d'accréditation au quotidien et accompagne la professionnalisation des coachs tout au long de leur exercice. La SFCoach étant indépendante des écoles de formation en coaching ou en supervision, cette instance accrédite des personnes et non des structures professionnelles. Elle n'accrédite pas non plus de superviseurs. Afin d'éviter les conflits d'intérêt ², le Comité d'accréditation composé de membres titulaires bénévoles élus pour trois ans est indépendant des autres instances de l'association, avec lesquelles il est en dialogue et en co-construction permanente.

Le parcours et les compétences des coachs qui choisissent de rejoindre notre association sont examinés au travers d'un processus valable pour tous et de critères en lien avec le référentiel public de compétences qu'on trouve sur notre site et qui met au cœur la *posture professionnelle* des coachs, quelles que soient leurs activités, en individuel, collectif ou d'accompagnement d'organisations complètes ³. Pour constituer leur dossier, les candidats « s'autorisent en

¹Source : « Histoire et identité de la SFCoach »

²Les membres du Comité d'Accréditation ne participent, bien entendu, pas à un jury de personnes qu'ils connaissent.

³Cf. aussi l'article sur les six domaines majeurs de compétences dans la présente newsletter

conscience » (article premier de notre code de déontologie) pour déterminer à quelle étape ils estiment se situer de leur parcours professionnel et leur pratique en coaching. Ils bénéficient, s'ils le souhaitent, d'ateliers réflexifs animés par des membres du Comité d'accréditation pour les y aider ⁴. Nous parlons « étapes » et non « niveaux » car notre philosophie de l'accréditation considère les parcours de nos confrères et consoeurs dans leurs singularités.

Deux types de jurys existent, rencontre individuelle pour les accréditations « praticien » et « associé » ou jury de quatre personnes pour l'accréditation « titulaire ». Dans tous les cas, les candidats à l'accréditation sont rencontrés pendant une heure. Cette entrevue fait l'objet d'une préparation qualitative en jury, de telle sorte qu'aux thèmes généraux qui sont toujours explorés dans les dossiers de candidature s'ajoutent des points particuliers pour chaque candidat.e. Via l'échange, les grandes rubriques présentées par les candidat.e.s sont approfondies : expérience de vie professionnelle, connaissance des organisations, formation et conceptualisation théorico-pratique du métier au travers d'une situation réelle choisie par le coach, intégration du travail sur soi, de la supervision et de la visée déontologique à l'exercice professionnel.

Le Comité d'accréditation s'attache à saisir la pratique des coachs rencontrés et s'intéresse à la dimension réflexive de ces derniers lorsqu'ils l'évoquent, c'est-à-dire à leur conscience de « comment ils œuvrent dans leur métier ». Lors de cette rencontre auprès de pairs bienveillants tout autant que rigoureux, les candidats présentent donc leur conception du métier et leur façon de l'exercer. Au-delà des compétences et des postures professionnelles évaluées, le Comité d'accréditation considère comment les valeurs de notre association que sont l'ouverture, la réflexivité et la déontologie s'expriment en chacun.e d'entre nous. La SFCoach considérant que la pratique du coaching se décline en parcours singuliers chez nos membres, tant par leurs origines professionnelles, que par leurs formations, expériences et modalités d'exercice du coaching, le Comité d'accréditation s'emploie à appréhender lors de cette rencontre les singularités du ou de la professionnel.le et à comprendre l'architecture et la couleur spécifiques de son professionnalisme de coach.

Notre évaluation, chargée d'enjeu pour les candidats ainsi que pour les jurys, est étayée, argumentée et assumée à l'unanimité des membres du jury. Marqué par son ancrage dans les Sciences Humaines, notre processus d'accréditation considère l'humain trop complexe pour que la quantification et qu'une critérisation, fussent-elle très complètes, de leur pratique professionnelle suffisent à l'apprécier. Une *inter-subjectivité assumée* est acceptée dans notre processus. Toutefois, cette approche originale est « contrôlée » au sens méthodologique du terme, par la prise de décision unanime de chaque jury souverain fondé sur le débat approfondi et argumenté qui la précède. L'accréditation SFCoach s'établit ainsi sur les compétences incarnées par les professionnels, perceptibles dans le temps de la rencontre.

Désireux tant de respecter que de soutenir l'évolution de chacun.e et de soigner l'importance humaine de ce moment, les membres du Comité d'accréditation préparent ensemble et réalisent des entretiens de feedback proposés aux candidats, quelles que soient les décisions prises en jury. Les personnes sont libres d'en faire la demande et de s'emparer des observations et pistes de réflexion et d'approfondissement qui leur sont proposées dans un esprit confraternel et engagé. Le Comité d'accréditation est une instance collégiale originale, stimulante et apprenante qui œuvre à la reconnaissance de notre professionnalisme de coachs dans la singularité de vision que porte notre association professionnelle.

Pour le Comité d'Accréditation, Stéphanie Feliculis Yvonneau

Comment nous rejoindre et vous positionner sur l'accréditation qui vous convient ?

Afin de vous aider à saisir le sens des différentes accréditations et envisager celle qui pourrait vous correspondre, voici tout d'abord quelques portraits de coachs aussi imaginaires qu'inspirés de la réalité. Puis, vous trouverez une présentation du socle de compétences sur lequel est fondée notre accréditation.

Libres parcours de coachs...

Laurent, et l'admission Postulant

Je viens de terminer ma formation de coach et suis en train de lancer mon activité. J'ai déjà réalisé quelques coachings durant ma formation, mais je commence tout juste à avoir mes premiers « vrais clients », avec des contrats rémunérés. J'ai conscience de la nécessité de ne pas rester seul pour conforter ma légitimité et continuer à progresser sur le plan méthodologique et éthique. Même si j'ai peut-être acquis une certification de mon école de coaching, je perçois dans le statut de Postulant une ouverture intéressante vers une communauté professionnelle reconnue et élargie ainsi qu'un tremplin qui me laisse le temps, à mon rythme, de me préparer à l'accréditation.

Fabienne, et l'accréditation Praticienne

Depuis le lancement de mon activité de coaching professionnel, j'ai eu pas mal d'occasions de mettre à l'épreuve ma compréhension des fondamentaux du métier de coach, notamment en individuel. Je me sens plus assurée dans l'affirmation de ma posture de coach, et de sa spécificité par rapport à mes autres « casquettes ». Je vois comment ma connaissance des organisations, d'une part, et le travail personnel que j'ai entrepris, d'autre part, sont pour moi de solides appuis. En parallèle, je nourris ma pratique et ma réflexivité en groupes de pairs, en formation, et plus encore en supervision. Cela m'aide à devenir plus rigoureuse dans ma manière de construire et cadrer mon intervention, à partir de l'analyse de la demande. Cela m'incite aussi à être plus attentive à m'ajuster à la dynamique de mes clients dans la conduite de l'intervention. L'accréditation de Membre Praticien est pour moi une opportunité de conforter ma légitimité vis-à-vis de mes clients et de m'assurer d'être sur le bon chemin de professionnalisation.

Didier, et l'accréditation Associé

J'ai désormais une expérience confirmée du coaching professionnel dans des situations diversifiées, notamment dans un cadre tri ou quadripartite. Je distingue davantage les enjeux des situations de mes clients et ce qu'ils m'en font vivre. Je comprends mieux de ce fait comment me positionner, cadrer et ajuster mon intervention de manière stratégique, en fonction de chaque contexte particulier. Les approfondissements que j'ai poursuivis en formation me permettent d'être aussi plus conscient et plus libre dans le choix des outils que je mobilise (ou pas) au service de mes clients. Ma réflexion sur ma pratique, appuyée sur mon travail de supervision et les liens que je peux maintenant faire avec mon travail personnel, me permettent d'oser développer ma singularité de coach, en cohérence avec tout mon parcours professionnel et personnel. L'accréditation Associé sera pour moi et vis-à-vis de mes clients, la confirmation d'être à ma juste place et un nouvel élan pour poursuivre mon chemin.

Claire, et l'accréditation Titulaire

Depuis plusieurs années j'ai conscience d'avoir considérablement diversifié ma pratique, élargi mon cadre de référence et approfondi ma connaissance de moi. Sur ces bases solides, je peux aujourd'hui exprimer tranquillement mon identité singulière de coach. Je pourrais être tentée de me reposer sur mes lauriers, mais je sens bien le besoin de continuer à nourrir ma réflexion sur ma pratique, le métier et son devenir, pour rester dans une dynamique d'évolution continue. Je me sens maintenant pleinement en capacité de partager avec mes pairs la vision et l'expérience que j'en ai, et peut-être de commencer à la transmettre à de plus jeunes dans le métier, en posture de formateur et/ou de superviseur. Je vois dans l'accréditation Titulaire, l'opportunité de formuler plus explicitement cette identité et cette vision singulières et d'en éprouver la robustesse dans la confrontation au regard de mes pairs.

Pour le Comité d'Accréditation, Jean Louis Cressent

Une accréditation valorisant les compétences et l'identité professionnelle singulière de nos membres

L'accréditation vise à évaluer et qualifier le degré de développement professionnel du coach au regard de six domaines majeurs de compétences, en articulation dynamique entre elles. Chaque aspect est apprécié en fonction du degré de réflexivité, d'ouverture et d'affirmation du style personnel des candidat.e.s. Ce socle commun de compétences est par ailleurs considéré en lien avec la manière toujours singulière dont les candidat.e.s font vivre dans leur pratique professionnelle les trois valeurs de la SFCoach : *déontologie, ouverture et réflexivité* et en témoignent.

Posture

C'est l'ensemble des attitudes et comportements qui caractérisent le positionnement du coach vis-à-vis de ses clients et les conduites professionnelles qui en découlent, au regard des systèmes dans lesquels s'inscrit son intervention. Le coach accrédité identifie les spécificités de sa posture de coach et les différencie des autres approches/métiers. Il est conscient des implications de celle-ci en termes de déontologie, de positionnement avec ses clients et de processus d'accompagnement.

Travail sur soi

C'est une démarche de connaissance de soi et de développement dans un cadre thérapeutique. Le coach accrédité est engagé dans un travail sur soi effectif, en conscience et responsabilité, dont il mesure les apports et les effets dans sa pratique et sur sa posture de coach.

Supervision et dynamique de professionnalisation

C'est un engagement dans une démarche ouverte et permanente de professionnalisation conjuguant diverses ressources individuelles et collectives, dédiées à la croissance professionnelle du coach. Le coach accrédité recourt régulièrement à un dispositif de supervision pour sa pratique du coaching.

Connaissance des organisations

C'est l'expérience personnelle et l'acquisition de référentiels théoriques permettant de comprendre l'environnement des organisations et les processus qui s'y déroulent. Le coach accrédité intègre à sa pratique la connaissance du monde des organisations et de la complexité des systèmes individuels et collectifs. Il sait clarifier le positionnement de son intervention, que ce soit dans un cadre bi, tri ou quadripartite.

Construction et cadrage de l'intervention

C'est la maîtrise des processus de travail de la demande, d'élaboration et d'ajustement du cadre de son intervention. Le coach accrédité travaille la demande et veille à poser, adapter et tenir le cadre de l'intervention en fonction des enjeux de changement pour le client et son environnement, en portant notamment attention au sens de ce cadre et à la déontologie.

Conduite de l'accompagnement

C'est la capacité d'ajuster sa posture et sa manière d'intervenir à l'évolution des besoins de son client, tout au long du processus d'accompagnement. Le coach accrédité veille à trouver la stratégie, la qualité de présence et de relation adaptées pour accompagner ses clients du début à la fin du coaching.

Texte élaboré par l'ensemble des membres du Comité d'Accréditation de 2019 et revu fin 2022
Anne Bastard, Jean-Louis Cressent, Dominique Butticaz, Stéphanie Feliculis Yvonneau,
Isabelle Kinderf, Fabrice Lang, Isabelle Lespingal, Cécile Morat, Pascal Pougnet

Que nous disent nos membres Postulants à l'Accréditation ?

Pour les coachs en lancement d'activité qui ont choisi la SFCoach, pour se professionnaliser auprès de leurs pairs, il existe le statut temporaire de **membre « postulant à l'accréditation »** qui permet sur deux années, renouvelable une fois, de s'installer dans sa pratique concrète du métier tout en étant adossé à la vie de notre association avec en ligne de mire de viser l'accréditation qui leur convient. Voici ce que quelques-uns de nos coachs Postulants à l'accréditation SFCoach en disent de l'intérieur.

Témoignage 1 d'un postulant à l'accréditation :

C'est en prêtant attention à la charte déontologique de la SF Coach que j'ai eu envie de rejoindre cette communauté professionnelle. Cela répondait à mon besoin d'échanges et de partages avec des professionnels qui exercent un métier au cœur de l'humain et qui œuvrent à dénouer les contradictions vécues par nos coachés. J'avais envie de faire nous dans une communauté professionnelle, en lien avec des personnalités mais aussi avec des exigences professionnelles, tout en gardant ma singularité de coach. Et c'est bien ce que j'ai trouvé à la SF Coach. J'en remercie les membres que j'ai appris à connaître. Cette accréditation représente pour moi un échange avec des pairs, c'est-à-dire avec des hommes et des femmes qui ont suivi le même processus, dans une démarche de confiance et d'échange. C'est aussi un gage de professionnalisme partagé et un socle fondateur. C'est enfin une boussole pour

nos coachés qui peuvent ainsi mieux comprendre nos droits et devoirs en tant que coach et coaché.

Je trouve à la SFCoach du lien, des idées, des personnalités. Le lien se concrétise facilement au travers des conférences, des ateliers qui abordent des questions cruciales pour notre métier de coach et qui s'enchaînent de façon très dynamique tout au long de l'année. Cet aspect foisonnant de la SF Coach est à souligner. Il m'a permis d'entrer en contact avec des coachs formidables, des sensibilités qui sont parfois comme la mienne, ou au contraire différentes. C'est ce qui fait la force de nos interactions pour lesquelles j'ai beaucoup de plaisir. Tisser des liens, éveiller sa curiosité, découvrir des méthodes pour enrichir sa pratique... quoi de mieux pour soi comme pour nos coachés ? C'est en tout cas mon expérience au sein de la SFCoach !

Témoignage 2 d'une postulante à l'accréditation :

A l'issue de ma formation de coach en 2019, j'ai eu l'impression d'être un électron libre. La période COVID-19 que nous avons tous traversé a renforcé ce sentiment. C'est à ce moment-là que j'ai découvert la SF Coach par le biais de mon réseau professionnel. A ce stade, j'avais besoin d'échanger sur mes pratiques au sein d'une communauté d'experts de l'accompagnement. Le sérieux de l'association a été un élément déterminant dans le choix de cette structure, notamment en raison de l'exigence attendue lors du processus de sélection des coachs.

J'ai particulièrement apprécié l'accueil bienveillant qui m'a été réservé. Dès mon entrée dans l'association, je me suis naturellement sentie intégrée, tout en parvenant à préserver mon souci de liberté. J'ai eu la chance de rejoindre la SFCoach au moment du « temps du lien ». C'était bien choisi, puisque c'était exactement ce que je venais chercher : du lien, des liens ... J'ai été nourrie par toutes les réflexions des différentes conférences et ateliers, à la fois profondes et constructives. Très vite, j'ai eu l'impression d'entrer dans une famille aux côtés de mes pairs, tous d'une grande sagesse. Ils avaient emprunté ce chemin avant moi et étaient riches d'une grande expérience mais surtout de leur capacité à se remettre en question. Leur humilité m'a fait entrevoir leurs valeurs d'éthique, d'ouverture et de réflexivité, auxquelles j'adhère fortement. J'ai été rassurée sur le fait que je pouvais m'appuyer sur cette communauté. Faire corps, partager, s'enrichir me sont essentiels pour continuer à grandir dans ce métier. Le séminaire de juillet dernier en Bretagne n'a fait que renforcer ce sentiment d'appartenance à cette grande famille ouverte sur le monde. Nous avons tous un objectif commun, celui de bâtir une plus grande humanité au cœur de nos entreprises et au service du bien commun. Au travers du mentorat, j'ai bénéficié d'un appui solide et éclairant, qui m'a toujours laissé une grande liberté dans mon action. J'ai particulièrement apprécié le respect dont faisait preuve mon mentor à l'égard de mon souci d'indépendance, tel le marcheur sur le chemin qui avance à son propre rythme. Après 18 mois en tant que membre postulant, et forte de toutes ces rencontres enrichissantes, j'ai à cœur de poursuivre mon chemin professionnel en devenant accréditée. Cette reconnaissance me permettra de donner un nouvel élan à ma carrière tout en renforçant mon ancrage. Aujourd'hui, je me sens prête à entreprendre cette nouvelle étape avec fierté et confiance.

Témoignage 3 d'une postulante à l'accréditation :

Intégrer une association professionnelle m'est apparu très tôt comme un élément essentiel et indispensable de mon projet professionnel. Un des enseignants de ma formation était membre de la SFCoach et je dois avouer que son parcours et sa vision du métier en faisaient un très

bon ambassadeur ! Ce qui a été décisif a néanmoins été l'exigence demandée pour intégrer l'association et son parcours d'accréditation. Dans une période où les écoles de coaching se multiplient, où le métier se démocratise mais où le nombre de coachs explose (dans tous les domaines), il m'a paru essentiel de me rapprocher d'une association rigoureuse ayant une vision claire et construite avec recul des piliers et des incontournables de la pratique du métier. Et exigeant de ses membres qu'ils y répondent.

J'ai envie de resituer l'accréditation dans une perspective plus large de cheminement professionnel. Mon projet professionnel s'inscrit dans la durée. Ce n'est pas seulement faire et vivre du coaching, c'est être une coach éclairée, lucide, humble et efficace dans le temps. C'est être une coach qui puisse être son premier instrument, c'est-à-dire aider l'autre à partir de soi. Et pour cela, j'ai besoin de pratiquer mais aussi d'apprendre, d'observer, d'écouter, de me remettre en question et d'avoir des partages et des retours de pairs. Ainsi, l'accréditation est un jalon permettant de valider ma pratique auprès de confrères et consœurs plus expérimentés et par là avancer plus en confiance. C'est donc un garde-fou, une occasion d'apprentissage et de progrès et une aide au sentiment de légitimité. Un élément de reconnaissance indispensable.

Appartenir à la SFCoach, c'est intégrer une communauté vivante de professionnels animés par une intention commune de défendre la beauté de ce métier et de le pratiquer avec professionnalisme et exigence. La pluralité des parcours, des expériences et des approches est une vraie richesse. Il y a une réelle ouverture et beaucoup de bienveillance. Même en étant membre postulant, j'ai le sentiment d'être membre à part entière. Les formats de rencontres sont variés GEP, séminaires, webinaires, ateliers, mentoring, avec une parole libre et authentique. Les manifestations sont animées par des membres qui partagent et transmettent avec générosité. Les sujets de réflexion sont de haut niveau. J'y trouve toujours un enrichissement et des éléments qui stimulent la réflexivité.

Que nous disent nos Membres Accrédités ?



Témoignage sur l'accréditation par une membre Praticienne

Depuis que j'ai débuté mon activité en tant que coach professionnelle, j'aspire à rejoindre la SFCoach. Le processus d'accréditation de la SFCoach est unique, exigeant. Et en même temps, parmi les options possibles pour être accrédité, c'était la seule qui me semblait juste pour moi au regard des enjeux du métier qui m'importent. C'est une chose de se reconnaître dans les valeurs portées par la structure. Cela en est une autre de montrer qu'elles sont à l'œuvre dans ma façon de faire et de penser mon métier. Confronter ma manière de réfléchir, de pratiquer, d'explicitier mon métier aux regards de pairs constitue un enjeu important et nécessaire à un moment particulier de mon parcours, pour la professionnelle que j'aspire à être. Et le cadre proposé par la SFCoach me permet de le faire. J'apprécie tout particulièrement le soin apporté dans les échanges, dans la gestion et le suivi des différentes étapes du processus d'accréditation. J'ai pu prendre la mesure de l'engagement et du sérieux de tous les professionnels concernés par ce processus d'accréditation. Une exigence à l'œuvre au service d'une pratique qui m'inspire, qui résonne en moi. Tout ce que j'ai vécu pendant ce cheminement constitue un socle solide et riche

d'enseignement, précieux pour mon évolution professionnelle et sa valorisation. Cette expérience me conforte dans mon choix de rejoindre la communauté de la SFCoach.

Témoignage sur l'accréditation par une membre Praticienne Cheminer vers l'accréditation !

Je suis devenue coach professionnelle en 2015 après plus d'une année de formation avec les tâtonnements, les questionnements et les inquiétudes que peut engendrer l'aventure d'un nouveau métier, dans un nouvel environnement et de manière indépendante. Il s'avérait alors important voire essentiel pour moi de me connecter à un réseau professionnel dans lequel je retrouverais un espace d'échanges, le partage de valeurs humanistes ainsi qu'une reconnaissance professionnelle de pairs en tant que coach et non pas uniquement la reconnaissance d'une certification scolaire. D'abord « sympathisante active », j'ai eu besoin d'un temps d'incubation déjà pour donner un sens dans ma pratique de coach, puis pour m'interroger sur mon envie d'être accréditée à la SFCoach, de comprendre ce que cela impliquait pour moi de démarrer ce processus d'accréditation. Des membres accrédités SFCoach ont pris le temps de me présenter le processus, de m'accueillir et de m'aider à mettre en route le travail réflexif que suscitait la préparation à l'accréditation démystifiant ainsi son accessibilité. Je me suis nourrie, inspirée et questionnée en participant aux ateliers et aux conférences SFCoach pour préparer une première étape, membre postulant à l'accréditation, puis la suivante, l'accréditation en tant que Praticien.

L'accréditation est apparue pour moi bien plus qu'une simple formalité, un dossier à compléter ! Cela a été pour moi un réel cheminement dans la réflexion sur ma posture et le travail sur soi, le sens que je souhaitais donner à ma pratique du coaching, sur la qualité de mon accompagnement en développant les 6 domaines de compétences. Ma pratique encore « jeune » nécessitait de « murer » et c'est ce que l'entretien à l'accréditation a pu révéler. Quand j'ai déposé ma demande d'accréditation, au regard du dossier « associé » que j'avais élaboré, un nouveau statut « membre praticien » était en cours de constitution qui correspondait beaucoup mieux au niveau de maturité de ma pratique « récente mais significative » en tant que coach individuel et à ma réalité professionnelle riche en expérience de plus en plus orientée vers le collectif et d'autres métiers de l'Accompagnement. Après délibération du Comité d'Accréditation, il m'a donc été proposé le tout nouveau statut « de membre praticien » plutôt que celui de « membre associé ». Je suis ainsi devenue la première coach « membre accrédité Praticien » de la SFCoach.

Dans un 1^{er} temps, il a été nécessaire de travailler sur ma déception de ne pas avoir été retenue en tant que « membre associé », convaincue que ma pratique, ma compréhension du métier et de ma posture de coach répondaient aux critères d'exigence de la qualité SFCoach. Sur le moment, je n'ai pas bien vécu ce « feedback » qui venait bousculer mes certitudes, mes idées reçues et disons-le mon ego. Avec le recul, j'ai pris conscience que j'avais encore besoin à l'époque de mener un travail réflexif, ce que j'ai fait, pour ancrer mon identité de coach professionnelle et au-delà celle de praticienne de l'accompagnement professionnel en entreprise que je souhaitais cultiver, enrichir, incarner. Aujourd'hui, je suis « membre accrédité Praticien », j'ajuste ma posture et ma pratique d'**Accompagnement professionnel** aux besoins des entreprises et des organisations dans les défis que représentent leurs projets, leur réalité de transformation tant sur le plan individuel que collectif.

Témoignage sur l'accréditation par une membre Associée

Je me suis engagée dans le processus d'accréditation en tant que membre associée SFCoach parce que c'était pour moi la poursuite logique d'un processus de professionnalisation dans ma pratique de coach. J'ai tiré de nombreux bénéfices du processus d'accréditation, tant au niveau de la réflexion sur ma posture qu'au niveau de la prise de recul concernant la dynamique et les effets de ma pratique. J'identifie quatre temps forts dans mon expérience :

La première étape de **construction du dossier de candidature** constitue en soi un premier temps de consolidation, en ce sens qu'elle invite, d'une façon différente de la supervision, à un travail de mise en perspective et à une introspection. A travers les questions posées, j'ai pu revisiter ce qui a influencé mon choix d'accompagner, mes motivations profondes, ce que j'ai mis en œuvre pour concrétiser ma reconversion professionnelle, faire des liens avec mon précédent métier, identifier les ressources que j'ai mises en œuvre dans ma démarche, mes aspirations profondes, les référents théoriques sur lesquels se sont élaborées les fondements de ma pratique, ce en quoi celle-ci est teintée de leurs influences. Cette étape m'a également invitée à présenter de façon très structurée un cas de coaching. Dans le choix de ce cas en particulier, dans la façon de l'illustrer, j'ai vu apparaître des éléments d'information sur ce qui constitue ma singularité de coach.

La seconde étape est une rencontre, pour moi une façon différente de formaliser la réflexion qui s'est élaborée dans la première phase, à travers **l'échange avec un professionnel**. A la faveur de l'échange, sont apparus quelques points mûrement réfléchis, mais aussi quelques angles morts qui ont fait monter d'un cran la réflexion sur ma pratique et ma posture. Inconfortable, sans aucun doute, mais un vrai moment de croissance, car la bienveillance était au rendez-vous. Ce regard d'une professionnelle confirmée a été pour moi un moment de reconnaissance important, fondateur. J'ai ressenti dans la posture de mon interlocutrice, dans ses questions, une intention qui consistait à me faire grandir professionnellement, davantage qu'à simplement évaluer ma pratique.

Il y a eu pour moi un troisième temps important dans le processus, **c'est l'après entretien**. Un temps au cours duquel les questions ont continué à cheminer et à nourrir ma réflexion, une respiration. De moments de doute également, mais notre pratique ne se nourrit pas de certitudes. Enfin, vient le moment de la **restitution** des délibérations du jury, qui marque la fin du processus. C'est aussi un moment d'apprentissage à part entière, issu d'un moment où les regards et les visions se sont croisés. Pour ma part, une occasion de plus de cheminer dans mon parcours de coach, enrichie de ces partages.

En synthèse, j'ai envie de revenir sur cette idée de « fin du processus ». Ça n'est pas tout à fait exact, car si la restitution des délibérations marque bien le fait d'être accrédité, ou de ne pas l'être dans l'immédiat, en fait, ça n'est pas tant la fin du processus que le début d'un questionnement et d'une mise en perspective qui va perdurer tout au long de notre parcours de coach. Quelle que soit la décision, quelque chose d'important va continuer de mûrir et d'évoluer et c'est cette idée de croissance qui reste marquante pour moi.

Témoignage sur l'accréditation par un membre Associé

Lorsque j'étais « jeune coach » en 2006, je me suis posé la question d'une accréditation à la SFCoach. A l'époque le processus me paraissait compliqué et je manquais à mes yeux de légitimité dans le métier. Les années ont passé et au regard du nombre d'années qu'il me reste à exercer, j'ai décidé d'entrer dans le processus d'accréditation. Je suis certain que dans les mois et les années qui viennent, la profession et ses représentants auront besoin de « peser » dans le paysage.

Ça a été à la fois le fruit d'un travail de réflexion mais également d'introspection, largement guidé par la trame du dossier de candidature. Cette réflexion m'a permis de mesurer le chemin parcouru depuis mes balbutiements de coach à aujourd'hui. De faire une forme de bilan également. De me poser des questions également : quelle sorte de coach suis-je ? quelle est ma valeur ajoutée ? Et pour utiliser une métaphore, je dirais que je me suis musclé depuis 12 ans, mais que si je grimpe plus facilement qu'à mes débuts et mes pas me permettent d'avancer vers un sommet, plus j'avance plus j'ai l'impression que ce sommet s'éloigne.

J'ai préparé mon dossier sans pression excessive et en prenant le temps de poser ma réflexion. Le processus permet un véritable travail de maïeutique, et je trouve cela intéressant à titre personnel. Je dirais même salutaire. C'est prendre une hauteur nécessaire pour réaliser un panorama personnel, une position « méta » pour embrasser des années de pratiques et être en mesure de retracer son histoire, enfin celle de coach. Et d'être à même de la relater.

Témoignage sur l'accréditation par une membre Associée

De ce processus d'accréditation, j'ai retiré une satisfaction d'avoir traversé les différentes étapes du dossier de candidature, de l'entretien et du feedback post réponse, un vécu de « qualité » du processus, une satisfaction (fierté ?) d'avoir reçu une réponse positive, un vif intérêt pour avoir pu partager et échanger en fin de processus sur des axes de développement de ma pratique de coach, une curiosité et un intérêt « à vivre désormais de l'intérieur » la SFCoach, et participer à sa dynamique.

J'ai toutefois été d'abord déstabilisée par le processus d'accréditation car j'ai compris tardivement (!) que c'était un processus d'évaluation (ce qui en fait son intérêt avec des « limites » ou plutôt des questions, si l'on compare aux processus d'accréditation des autres associations). Je ne m'étais pas renseignée sur le processus d'accréditation et « l'esprit du processus » (au-delà de ce que j'avais pu lire sur le site). Je n'ai pas souhaité contacter des coaches de l'association pour les questionner. Je souhaitais découvrir la démarche et m'y confronter et expérimenter.

J'avais choisi la SFCoach car j'avais sollicité (en tant que prescripteur de coaching au sein de plusieurs organisations) des coaches de la SFCoach et j'étais très sécurisée par leur professionnalisme et leur compétence et savoir-faire. J'avais trouvé qu'il se dégageait d'eux, une identité singulière pour chacun mais commune et sans doute un socle de valeurs. C'était (et c'est) pour moi clairement un gage de qualité que d'appartenir à la SFCoach.

Sur le dossier de candidature, je me suis d'abord posée pas mal de questions sur la granularité des réponses à apporter au dossier et j'en ai conclu, suite aux courriers reçus, que ce n'était pas la bonne granularité ! J'ai dû revoir une réponse apportée à une question notamment, et j'ai trouvé cela très justifié même si cela m'a demandé un effort complémentaire sur le moment ! J'ai trouvé la démarche d'entretien très juste et intéressante mais je me suis sentie déstabilisée les « 15 premières minutes » car je ne m'attendais pas à un entretien d'évaluation. Par contre, je l'ai vécu après coup, comme une expérience et un vrai apprentissage avant même de recevoir la réponse.

J'ai beaucoup apprécié le feedback post réponse positive et cette démarche car j'ai pu échanger sur le processus lui-même et envisager des perspectives d'apprentissage complémentaire. Ce feedback était précieux sur le fond et sur la forme et il est absolument nécessaire. J'ai également apprécié le formalisme de rigueur sur les courriers reçus (réception de courriers après chaque étape) même si j'ai été surprise au début ! Cela contribue à l'esprit qualitatif du process.

Je regrette par contre que mes clients (ceux avec lesquels je travaille aujourd'hui) ne soient pas toujours avisés et intéressés par les accréditations et le sens des accréditations. Je communique auprès d'eux sur la SF Coach (même si je suis récente et il est nécessaire que je me familiarise davantage avec l'association) et je leur remets le code de déontologie pour les informer. En conclusion, je trouve, pour avoir vécu ce processus, qu'il est conforme et aligné avec ce que j'ai ressenti il y a quelques années en rencontrant des coachs de la SF Coach. Il est porteur de valeurs (je dirai respect, solidité, qualité) et c'est un processus de vécu expérientiel.



Le parcours de l'accréditation vu par une membre Titulaire

Dans un contexte où les écoles de coaching se développent offrant sur la place des centaines de nouveaux coachs chaque année, le rôle d'un syndicat professionnel est de plus en plus important, garant des contours du métier et de son cadre éthique.

C'est avec un peu de recul et une longue expérience que j'en arrive à cette conclusion, peu motivée au départ pour adhérer à une telle organisation et à passer par les figures imposées qui me semblaient superflues après une formation de psychologue du travail et une expérience de l'accompagnement professionnel de plus de 20 ans, avant que cela ne s'appelle le coaching. Je n'envisageais ni de me former au coaching, et encore moins d'intégrer une organisation professionnelle et d'entamer un parcours d'accréditation.

Alors qu'est-ce qui me fit changer d'avis en 2009 et qu'ai-je retiré de ce long chemin de professionnalisation sur lequel je suis toujours engagée ? Le point de départ fut sans doute cette nouvelle responsable des achats chez un de mes clients qui me dit que l'entreprise était satisfaite du travail de coach que je faisais pour eux depuis des années, mais qui me demanda pourquoi je n'étais pas reconnue par mes pairs. Je n'avais jamais envisagé la situation sous cet angle. Déclenchant ma volonté de me former au coaching pour intégrer une organisation professionnelle, cette simple question allait m'entraîner sur une route exigeante, que je ne regrette pas avoir suivie aujourd'hui, malgré les efforts fournis et les difficultés rencontrées.

Pourquoi ? Car cette route nous met au travail et nous amène à grandir, à envisager, à chaque étape, notre place de façon plus large, d'interroger notre métier et notre manière de le faire. Qu'elle nous confronte à nos angles morts encore et encore et nous pousse à trouver notre

identité de coach au fil du voyage. Et c'est bien le regard de nos pairs qui y contribue. L'effet de leurs questions est toujours « déplaçant », parfois très pertinent et révélateur.

Mon témoignage est sans doute intéressant car il est un peu particulier. Tout le monde n'a pas la chance de tenter deux fois d'obtenir chaque niveau d'accréditation, ce qui démontre à la fois mon assez mauvaise volonté pour entrer dans un cadre et ma grande persévérance... Je n'ai pas bien vécu la décision négative du jury pour l'accréditation de membre associé, ni celle qui me refusa l'accréditation titulaire la première fois. Et après avoir critiqué la méthode et la non objectivité de certains membres du jury, je dus me rendre à l'évidence : mes pairs sont des êtres humains comme moi, avec leurs qualités et leurs manquements. On peut douter de leur objectivité, car elle est impossible en matière de relations humaines, mais pas de leur engagement. Et la bonne question à me poser n'était certainement pas d'interroger les failles méthodologiques de l'accréditation, mais de comprendre quels échos ces décisions avaient pour moi, de découvrir ce qu'elles m'apprenaient. Entre le dossier qu'il faut préparer et qui nous oblige déjà à un grand travail de clarification et les rencontres avec nos pairs qui nous font tant cheminer lorsqu'ils sont bienveillants, et même lorsqu'ils le sont moins, j'ai trouvé le voyage très enrichissant.

Me voici enfin membre titulaire et pour autant, le voyage ne s'arrête pas là. La professionnalisation nous oblige à une réflexivité permanente, à une pensée de notre pratique au quotidien. Si les accréditations sont des jalons importants de cette trajectoire, ils ne la définissent pas entièrement. Et c'est peut-être pour comprendre ceci que ce long chemin m'a été le plus utile.

CALENDRIER DES PROCHAINS ATELIERS SUR L'ACCREDITATION

Atelier « Découvrir les accréditations de la SFCoach »

Le lundi 5 décembre 2022 de 14h à 17h30 par Zoom et animé par Isabelle Kinderf et Stéphanie Feliculis (inscription sur notre site)

Atelier « Devenir titulaire, pourquoi pas vous ? »

Le jeudi 26 janvier 2023 de 9h30 à 13h en présentiel sur Paris et animé par Isabelle Kinderf et Jean-Louis Cressent

PUBLICATION

Merci aux rédacteurs : Anne Bastard, Jean-Louis Cressent, Stéphanie Feliculis-Yvonneau, Isabelle Kinderf, Fabrice Lang, Isabelle Lespingal, Cécile Morat, Pascal Pougnet

Mise en forme : Maguelone Laurens, Déléguée Générale Opérationnelle